



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Impressum

Rédaction et coordination: Pascal Monney

Contributions: Matthieu Bailat, Valérie Canepa, Corinne Dettwiler, Jérôme Gratzl, Donatella Morigi Pahud, Claire-Lise Paccaud, Isabelle Thierry, Nicolas Wüthrich

Réalisation graphique: Carmine Cioffi

Photos: Carmine Cioffi

Correction: Francine Eimann

Août 2020. Tirage: 3500 exemplaires

Sommaire

| | |
|---|----|
| Le CVAJ, 4 priorités, 8 services | 4 |
| Le mot du président | 5 |
| L'éditorial du directeur | 7 |
| Focus sur l'accompagnement AccEnt pour les bénéficiaires vaudois du contrat PAI | 8 |
| Les autres services du CVAJ | 16 |
| Association CVAJ, comité et direction générale | 28 |
| Services du CVAJ | 29 |
| Eléments financiers | 34 |
| En partenariat | 36 |

Le CVAJ, 4 priorités, 8 services

Priorités

Services

Appuis scolaires

Service d'aide à la scolarité

Insertion
professionnelle

Tremplin vers la vie active

AccEnt

Projets jeunesse

jaiunprojet.ch

Accueil de l'enfance

Maison de l'Enfance de
la Vallée de la Jeunesse

Centre de vie enfantine de Cour

Institution pour l'enfance du Marterey

L'AMIFA
L'Accueil en milieu familial

Le mot du président

De 2014 à 2016, chacun des rapports annuels était centré sur une des trois « idées-forces » qui guident et animent les activités du CVAJ et donnent leur cohérence aux prestations qu'il assure : l'innovation, la participation et l'insertion. Dès l'an passé, l'option a été prise de focaliser ces rapports sur l'une ou l'autre des prestations très diverses, développées et gérées par les services de l'association, sur mandat de l'Etat de Vaud ou de la Ville de Lausanne.

Le premier champ d'action mis en évidence en 2018 était la nouvelle structure d'accueil appelée *IPE de Marterey*. Cofinancée par la Direction de l'insertion et des solidarités et par le Service d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne, cette structure accueille depuis 2017 des enfants du quartier ou dont les parents travaillent dans des entreprises locales partenaires, ainsi que des enfants de parents bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) qui suivent une mesure d'insertion sociale.

Le second focus de ce même rapport avait été mis sur l'un des services « historiques » du CVAJ : le Service d'appuis scolaires, appelé désormais *Service d'aide à la scolarité (SAS)*. Cette prestation, qui existe depuis 60 ans, est une des « marques de fabrique » du CVAJ. Elle est de plus en plus sollicitée, et des démarches sont en cours auprès du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), afin d'assurer le renforcement du soutien financier à une prestation bien connue et appréciée non seulement par de nombreuses familles, mais aussi par des jeunes pour lesquels le travail de répétiteur représente souvent le premier job !

Le présent rapport met le focus sur la prestation *AccEnt - Accompagnement de jeunes adultes en Entreprise* -, qui vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ce service de soutien et de coaching à la formation de jeunes adultes en difficulté (FORJAD), désormais bien connu dans le monde de la formation professionnelle, constitue le plus grand service du CVAJ, tant par le montant de la subvention attribuée par le Canton que par le nombre de collaboratrices et de collaborateurs qui lui sont rattachés. Cette mesure s'est d'ailleurs développée en intégrant les apprenti-e-s allophones bénéficiaires du nouveau programme intitulé *Prolongation d'apprentissage pour*

l'intégration (PAI) dès 2018. Ce sont ainsi près de 1200 bénéficiaires qui ont été encadrés et soutenus durant l'année 2019. Depuis 2006, plus de 4000 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement AccEnt.

Que l'équipe de direction, les cadres et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CVAJ soient vivement remerciés pour le travail accompli. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance toute particulière aux services mandants du Canton et de la Ville de Lausanne pour leur appui et leur soutien financier. Le CVAJ peut ainsi poursuivre sa mission d'aide à l'enfance et à la jeunesse amorcée en... 1922. L'association s'apprête en effet à fêter dignement son centenaire !

Gérard Dyens, président du CVAJ

L'éditorial du directeur

En novembre 2019, le Conseil d'Etat vaudois a présenté son plan d'action pour la valorisation de la formation professionnelle. Outre l'objectif affiché de renforcer l'attrait de la formation professionnelle dès l'école obligatoire et celui de favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage, il s'agit de prévenir les risques de ruptures et d'échecs en apprentissage. L'action du CVAJ entre parfaitement dans cet axe de législature, et deux mesures, parmi les 11 définies, correspondent en particulier à l'engagement actuel du CVAJ, il s'agit de l'accompagnement de jeunes migrant-e-s bénéficiant d'un contrat de formation PAI (Prolongation d'apprentissage pour l'intégration) et le développement des solutions d'appui et de coaching pour améliorer le taux de réussite des apprentis.

Dans le cadre de la PAI VD, le CVAJ propose, par sa mesure AccEnt, un coaching aux bénéficiaires allophones issus de la migration qui entreprennent une formation professionnelle (AFP ou CFC). Le présent rapport met le focus plus spécifiquement sur l'accompagnement AccEnt offert aux bénéficiaires de la PAI VD et s'inscrivant dans le programme pilote de « préapprentissage d'intégration » lancé par la Confédération en 2018. Complémentaire à l'action des formatrices et formateurs en entreprise, des enseignant-e-s des écoles professionnelles, le soutien proposé par les intervenant-e-s AccEnt apporte sa contribution à la réussite de la formation professionnelle de ces jeunes entre 18 et 25 ans qui rencontrent des difficultés sur leur parcours. Cette action est rendue possible grâce au partenariat avec la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS).

Nous vous souhaitons une excellente lecture à la découverte de l'activité du CVAJ en faveur des enfants et des jeunes du canton de Vaud.

Pascal Monney, directeur du CVAJ

La mesure AccEnt accompagne des jeunes femmes et hommes qui ont atteint l'âge adulte sans avoir obtenu un certificat de formation postobligatoire et qui commencent une formation professionnelle. Ce travail est mené dans le cadre du programme FORJAD, sur mandat du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Les intervenant-e-s AccEnt offrent aux bénéficiaires de la mesure un accompagnement individualisé pendant toute la durée de la formation professionnelle. Nos prestations vont de la mise en place d'appuis scolaires à un soutien social en vue de la stabilisation du cadre de vie, sans oublier les contacts réguliers avec l'entreprise formatrice et l'école professionnelle, ainsi que le travail en réseau en cas de problèmes de santé. Cet accompagnement contribue à un gain de confiance en soi, à l'acquisition de nouvelles compétences (scolaires, professionnelles, mais aussi en gestion administrative) et, enfin, à l'autonomisation. Notre objectif est de donner aux bénéficiaires les moyens nécessaires à la réussite d'une formation certifiante, atout majeur pour une insertion durable sur le marché de l'emploi.

Focus sur l'accompagnement AccEnt pour les bénéficiaires vaudois du contrat PAI

A la rentrée 2018, les premiers apprentis au bénéfice d'un contrat PAI (Prolongation d'apprentissage pour l'intégration) démarrent leur formation. Ce programme pilote destiné aux personnes issues de la migration va s'étendre sur 6 ans.

AccEnt qui, depuis plusieurs années, accompagne de nombreux apprentis allophones dans le cadre du programme FORJAD, va pouvoir mettre son expérience au service du projet vaudois. Le mandat d'assurer le coaching des bénéficiaires de la PAI lui est confié par la DGEP.

La « prolongation » consiste en une année supplémentaire au départ, qui s'ajoute aux 2 ans de formation AFP ou aux trois ans pour un CFC. Le contrat est signé dès le départ pour l'entier de la formation.

Cette 1ère année est destinée à préparer l'apprenti à suivre le programme standard dès l'année suivante. Le but est d'acquérir des compétences linguistiques et scolaires de base. Mais il s'agit aussi de développer les compétences professionnelles, personnelles et sociales propres au monde du travail.



Témoignage d'un apprenti installateur électricien, voie CFC

En Erythrée, j'ai obtenu un bachelor et j'ai étudié pendant cinq ans à l'université pour devenir ingénieur en chimie.

Quand je suis arrivé en Suisse, j'avais envie de continuer mes études mais ce n'était pas possible. Un ami suisse m'a conseillé de faire un CFC qui me permettrait déjà de travailler.

La grande différence entre mon pays et la Suisse, c'est qu'ici on a la liberté de travailler dans n'importe quel secteur si on est capable. Quant aux similarités entre le monde du travail en Suisse et en Erythrée, c'est la ponctualité. Dans mon pays, on est très sérieux, on ne joue pas avec le temps !

La PAI m'a beaucoup aidé pour améliorer mon français. J'ai développé de bons contacts avec mes camarades qui viennent d'autres pays. J'ai aussi eu la chance de pouvoir aider d'autres apprentis en donnant des cours d'appuis à ceux qui en avaient besoin.

Aujourd'hui, je suis fier d'être passé en 2ème année grâce à mes résultats.

Pour y arriver, les apprentis passeront deux jours en école, dans des classes PAI à petit effectif, avec un programme centré principalement sur l'amélioration de la maîtrise du français.

La mise en place de ce projet adapté aux jeunes migrants a beaucoup réjoui les collaborateurs-trices d'AccEnt, qui se sont souvent trouvés démunis face aux difficultés rencontrées par les apprentis allophones. Pour mieux surmonter ces problèmes, nous avions déjà depuis trois ans adapté l'accompagnement AccEnt de façon pilote. Cela consistait notamment dans le développement d'appuis FLI (français langue d'intégration) et de connaissances spécifiques sur les parcours de migration.

Provenant principalement du CSIR et de l'EVAM, ce ne sont pas moins de 75 apprentis qui nous sont adressés pour cette 1ère volée.

Le modèle d'accompagnement créé par AccEnt, mis en oeuvre avec plus de 4000 apprentis dans le canton, ancré dans une approche holistique, privilé-
giant un partenariat régulier avec les employeurs et les écoles profession-
nelles, correspond complètement aux besoins du programme.

Au niveau organisationnel, c'est le démarrage d'une nouvelle coordination avec la DGEP. Cela fonctionne à la grande satisfaction des acteurs impliqués.

A l'interne, avec l'arrivée de la PAI, c'est un nouveau pas qui est franchi avec la création d'un pôle d'intervenants AccEnt, qui se consacreront uniquement aux apprentis issus de la migration. Nous débutons avec 2 ou 3 intervenants dans chaque site régional. En 2019, le pôle migrants-allophones d'AccEnt est constitué d'une équipe de 16 personnes très impliquées dans la prise en charge de ces apprentis.

Le concept de base est adapté au fur et à mesure, avec un programme de formation continue spécifique, des échanges de pratique faisant intervenir des interprètes communautaires, et le développement d'un réseau de répétiteurs FLI important.



Témoignage d'un apprenti logisticien, voie AFP

Après ma scolarité obligatoire, j'ai étudié deux ans pour obtenir mon diplôme en comptabilité. En arrivant en Suisse, je me suis aperçu que ma formation ne correspondait pas à ma nouvelle réalité et j'ai changé d'orientation.

Après un stage de logisticien, j'ai compris que ce métier me correspondait.

La PAI permet de profiter d'une année supplémentaire pour progresser. Avant, je n'avais que des notions de base en français. Maintenant, je peux mieux m'exprimer et comprendre.

Pour les personnes qui s'engagent dans une formation PAI, avoir un projet, savoir quel est notre but, permet d'être prêt pour commencer.

Pour la première fois de ma vie, je suis entré dans le monde professionnel. Je suis fier d'avoir trouvé rapidement une formation après mon arrivée en Suisse.

Cela m'apporte du respect.

Les évaluations intermédiaires s'avèrent positives et font émerger les constats suivants :

- les employeurs sont souvent très impliqués et satisfaits des apprentis qu'ils considèrent consciencieux et motivés;
- les apprentis progressent rapidement dans l'acquisition des gestes professionnels, les compétences techniques sont bonnes;
- l'investissement des écoles professionnelles est important pour dispenser l'enseignement particulier à ces classes PAI;
- selon le niveau initial, les progrès en français sont plus laborieux;
- les apprentis sont très demandeurs de soutien, et les besoins sont importants, ce qui suppose un soutien plutôt intensif et conséquent de la part des intervenants AccEnt.

Tous les acteurs s'accordent par rapport à l'importance du coaching délivré par AccEnt. L'accompagnement, qui était initialement prévu uniquement pendant la 1ère année, va se poursuivre, en principe jusqu'au terme de la formation, car c'est surtout après la 1ère année que les choses sérieuses commencent.

Pour conclure, ce programme, qui est destiné à faciliter la transition vers un monde professionnel et scolaire exigeant, a vraiment sa place et beaucoup de sens dans une visée intégrative durable.

Donatella Morigi Pahud, directrice de la mesure AccEnt

Quelques chiffres:

- 78 bénéficiaires PAI en 2018 et 80 en 2019
- Une répartition presque équivalente femmes et hommes
- On a compté 19 % d'interruption la 1ère année, mais ce chiffre descend à 10% avec la 2ème volée
- Type de formation : 60% d'AFP et 40% de CFC

«J'ai découvert une réelle volonté d'intégration chez les personnes allophones suivies. Un souhait de bien faire et de comprendre le système dans lequel elles s'inscrivent et auquel elles participent. Ce sont des apprentis motivés et investis, qui donnent de leur personne pour faire leur place et la garder.

J'apprécie la reconnaissance dont font preuve ces bénéficiaires pour le soutien apporté. C'est important de pouvoir partager et expliquer des façons de faire qui nous sont propres. Cela permet aussi de prendre du recul sur ce qui nous apparaît parfois comme une évidence.

Ce type d'accompagnement m'a appris la souplesse et l'ouverture d'esprit. Il m'apprend à être créative dans l'accompagnement dispensé et à créer une prise en charge sur mesure pour chacun des apprentis accompagnés. Il m'apprend le lâcher prise et la patience en raison de la diversité des situations rencontrées et des difficultés de chacun.»

Prisca Herzog, intervenante socio-professionnelle

«Les personnes que j'accompagne ont un vécu hors du commun. Je suis aussi impressionnée par la grande maturité que je perçois chez des jeunes de moins de 25 ans.

J'apprécie la rencontre avec des personnes venues d'horizons différents. Pour construire ces liens, je cherche à comprendre où se situe la personne entre son passé (ailleurs), son présent (ici) et son futur (imaginé). Cela prend du temps et parfois cela ne passe pas uniquement par des mots. Il s'agit aussi de faire confiance à l'autre. C'est une adaptation constante, mais aussi une « re-connaissance » de mes propres ressources et celles de l'autre.

En tous les cas, cet accompagnement contribue à mon enrichissement personnel.»

Marina Mazzamuto, intervenante socio-professionnelle

«Accompagner des migrants allophones m'a permis de relativiser la notion d'urgence, dans certaines situations. Certains d'entre eux m'ont parfois dit que ceci n'est rien « à côté de ce qu'ils ont vécu ».»

J'apprécie de pouvoir accompagner les bénéficiaires vers plus d'autonomie. C'est important pour moi qu'ils puissent avoir des clés de compréhension d'un système administratif particulièrement complexe et développer plus de pouvoir d'agir.»

«L'accompagnement auprès du public allophone me permet d'accroître mes connaissances. Non seulement à travers les contacts avec le réseau spécialisé, mais aussi par la richesse des échanges avec les bénéficiaires, leur vécu et leurs ressources.»

Charlène Bortis, intervenante sociale

«*Ici en Suisse, le métier de vendeur est trop facile : les prix sont déjà affichés !* s'étonnait un apprenti d'origine guinéenne. Cette simple phrase montre que ce jeune homme ne poursuit pas un seul apprentissage, mais bien plusieurs simultanément : un métier et ses codes sociaux, une langue, des nouveaux repères identitaires. C'est pour accompagner au mieux les migrants allophones en formation professionnelle, qu'Accent a constitué une équipe d'intervenants socio-professionnels spécifique.

Le développement et la création de nouvelles approches pédagogiques se poursuivent sans cesse. Cette année, nous avons adapté les stratégies d'apprentissage transmises à tous les nouveaux apprentis. En complément du suivi individuel, des ateliers collectifs ont été proposés pour favoriser les échanges. Un projet d'entraide par les pairs est aussi en cours de réalisation. Le but est de valoriser les compétences des apprentis qui ont la capacité de mettre leurs compétences au service de leurs compatriotes.

Expliquer le système relativement complexe de l'assurance maladie nécessite non seulement d'excellentes connaissances, mais aussi de trouver un mode de communication adéquat. Les intervenants sociaux d'AccEnt se sont spécialisés pour faire face aux nombreuses questions des allophones.

Pour dépasser la barrière de la langue et des cultures, nous faisons aussi appel à l'expertise des interprètes communautaires d'Appartenances.

Les sujets qui nous occupent sont nombreux et stimulants. Mais ce qui ne cesse de nous émerveiller, tout comme les formateurs en entreprise et en école, ce sont les capacités de résilience et d'investissement dont font preuve ces apprentis.»

Christophe Deshayes, intervenant socio-professionnel et coordinateur du pôle allophone

Témoignage d'un formateur en entreprise dans le domaine de l'électricité

«Il faut donner sa chance à chacun. Il est important d'aider les jeunes en situation de précarité et de réduire leur dépendance à l'aide sociale.

La PAI a été une aide précieuse pour la confiance en soi de notre apprenti, et cela permet d'installer des bases solides pour la suite du parcours professionnel.»

Témoignage du responsable de formation des apprentis de la Poste

«La Poste a été partie prenante du projet PAI vaudois dès le départ.

La PAI favorise l'intégration dans le monde professionnel avec ses règles et contraintes. C'est aussi une approche de la culture du travail en Suisse. Dans notre centre, nous avons la chance d'avoir des collaborateurs de toutes nationalités, ce qui facilite les contacts et l'intégration.

Le suivi par un coach est indispensable, ainsi qu'une collaboration renforcée entre lui et le formateur.

L'expérience de vie différente d'un apprenti PAI constitue une ouverture d'esprit pour les autres collaborateurs.»



Les autres services du CVAJ

Le Service d'aide à la scolarité (SAS)

La formule est simple: une personne téléphone au Service d'aide à la scolarité pour demander un appui ; elle fait généralement partie du réseau privé de l'élève. Assistants sociaux, éducateurs et enseignants font également appel au SAS.

Chaque demande d'appui est analysée sur le plan scolaire et personnel avec l'élève ou ses parents. Un répétiteur est proposé, dont les qualifications, le lieu de domicile et le profil correspondent le mieux à la situation. En fonction de leurs disponibilités, les répétiteurs se voient confier généralement entre un et cinq appuis.

La formule reste parfaitement originale puisque le CVAJ dispose d'un réseau de répétiteur-trice-s essentiellement constitué de gymnasiens et d'étudiants pour qui l'appui constitue non seulement un petit job, mais aussi l'occasion de transmettre un savoir et un savoir-faire, de rendre service. C'est une relation entre pairs qui se tisse avec l'élève.

Le répétiteur aide l'élève à suivre le programme scolaire; il essaie de repérer où se situent ses difficultés, reformule les explications et l'aide si nécessaire à combler ses lacunes; il s'assure également que l'élève sache organiser son travail et il lui montre comment apprendre efficacement.

Dans la plupart des cas, il s'agit juste de donner le coup de pouce nécessaire pour se remettre à niveau dans une branche. Cependant, dans les situations de grande difficulté scolaire, le travail du répétiteur est un travail de longue haleine, qui peut durer plusieurs années.

La prestation est financièrement accessible: le SAS pratique des tarifs raisonnables pour les parents; des soutiens financiers sont possibles en fonction de la situation socioéconomique de la famille.

En 2019, le service a changé de nom, passant de Service d'appuis scolaires à Service d'aide à la scolarité, dans un souci d'éviter la confusion avec les appuis scolaires en tant que tel proposés à l'école, et souligner l'aspect d'aide à la scolarité dans lequel s'inscrit ce service tout au long du parcours scolaire et de formation des enfants et des jeunes qui en bénéficient .

Dans le domaine de l'encadrement et du soutien extrascolaires, la prestation d'appuis individualisés proposée par le CVAJ entre donc dans un dispositif complémentaire aux possibilités de soutien en milieu scolaire.

En 2018-2019, le CVAJ a traité 2874 dossiers d'appui scolaire: 1503 filles et 1371 garçons.

Plus de trois quarts des appuis organisés par le CVAJ le sont pour des élèves de la scolarité obligatoire (2219), 9,8% pour les jeunes en formation professionnelle et 9,4% pour les gymnasien-ne-s.

Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ collabore avec un réseau de plus de 1300 répétiteurs de formation et d'expérience diverses, principalement des étudiants qui ont besoin d'un petit job.

Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ exerce son activité dans tout le canton de Vaud. Il a organisé en 2018-2019 des appuis dans 218 communes vaudoises sur 318 (68,6%).

Le canton de Vaud par son Service de protection de la jeunesse (SPJ) et par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), la commune de Lausanne par son Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) ainsi que d'autres communes du canton (en 2019, Bussigny-près-Lausanne, Cheseaux, Chexbres, Crissier, Ecublens, Epalinges, Gland, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Moudon, Nyon, Préverenges, Prilly, Romanel, Saint-Sulpice et Vevey) ont contribué aux frais de fonctionnement du service, soit par le biais d'une subvention, soit par une participation par appui organisé pour un enfant habitant le territoire communal.

Tremplin vers la vie active

Le cours Tremplin vers la vie active propose aux jeunes en fin de formation d'obtenir des informations utiles, des conseils pratiques et une aide adaptée à la recherche de leur premier emploi.

Il est composé de trois modules (bilan et projet professionnel, offre d'emploi, et entretien d'embauche) ainsi qu'une possibilité de suivi individuel et gratuit après le cours.

Une équipe de formateurs ayant une solide expérience des ressources humaines en entreprise et en techniques de recherche d'emploi partagent et transmettent leur expérience et leur parcours, ils permettent aux apprentis de faire des liens entre leurs compétences (savoir – savoir-faire et savoir-être) et les exigences du marché de l'emploi. La formation apporte un atout supplémentaire aux jeunes qui cherchent leur premier poste quelques mois après. Les enseignants sont parties prenantes de la démarche.

Les écoles professionnelles accordent toujours une grande valeur aux formations Tremplin vers la vie active, qui restent parfaitement pertinentes pour les jeunes en formation et complètent bien le programme déjà dispensé. La baisse globale des demandeurs d'emploi de l'année 2019 n'a pas provoqué une réduction des inscriptions. L'équipe de formation du CVAJ est stable depuis plusieurs années. Cet équilibre a permis d'ajuster la qualité de nos contenus de formation et d'adapter la forme des séquences avec des méthodes pédagogiques actuelles et participatives.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 169 interventions d'une demi-journée (3 périodes) ont eu lieu: plus de 2200 apprenti-e-s ont bénéficié des prestations des formateur-trice-s du CVAJ. Les interventions se sont déroulées au sein de 13 écoles professionnelles du canton : 131 ont eu lieu dans des classes d'apprenti-e-s (CFC), 30 auprès de jeunes en AFP, 8 en préapprentissage. Tremplin vers la vie active, c'est aussi un service individuel après le cours, gratuit et confidentiel, pour tous les jeunes qui le souhaitent : 94 jeunes ont bénéficié de ce coaching individuel en 2018-2019.

Le service Tremplin vers la vie active est subventionné par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

Jaiunprojet.ch

Les promotrices et promoteurs projets jeunesse de jaiunprojet.ch vont à la rencontre des jeunes sur tout le territoire vaudois, et leur apportent un accompagnement sur mesure pour rédiger un dossier de présentation, rechercher des fonds ou créer une association. Grâce à ces projets, les jeunes développent de nombreuses compétences (en travail d'équipe, gestion de projet, communication,...) et responsabilités, qui leur seront utiles tout au long de leur parcours. Jaiunprojet.ch aide aussi les communes vaudoises à développer des projets visant à encourager la participation des jeunes. Jaiunprojet.ch édite par ailleurs toute une série de guides pratiques, téléchargeables sur son site internet. Travaillant en étroite collaboration avec le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, jaiunprojet.ch n'a pas d'équivalent en Suisse romande.

En 2019, jaiunprojet.ch a soutenu son 1000^e projet ! Ce 1000^e projet suivi est celui de l'association Amani, lancée par deux jeunes Lausannoises, dans le but d'organiser des événements pour aider d'autres associations à récolter des fonds et à gagner en visibilité. Leur première soirée s'est déroulée le samedi 7 septembre 2019 à l'aula du collège du Belvédère à Lausanne et a rencontré un grand succès.

1000 projets impliquant des jeunes domicilié-e-s dans le canton de Vaud. Des plus loufoques – tel un championnat interplanétaire de feuille-caillou-ciseaux – aux plus sérieux – comme des conseils ou parlements des jeunes –, les projets ont été très divers ! Parmi ceux soutenus depuis l'an 2000, on retrouve: le Lombric Festival à Yverdon-les-Bains, qui, depuis 2003, sensibilise la population aux problématiques environnementales, ou encore la web radio Quoique.ch, initiée par un certain Jonas Schneiter, aujourd'hui producteur et animateur reconnu.

Durant l'année 2019, jaiunprojet.ch a suivi 53 projets: 35 émanant des jeunes eux-mêmes et 18 portés par les communes. Preuve s'il en est du dynamisme des jeunes porteurs de projets dans le canton et de celui des promotrices de jaiunprojet.ch, répondant au besoin de soutien exprimé par les jeunes et les représentants communaux.

Jaiunprojet.ch a par ailleurs édité son 9^e guide pratique, qui regroupe des questions-clés à se poser et des conseils utiles « Pour mettre en place une démarche

participative » (à télécharger ou commander gratuitement sur le site www.jaiunprojet.ch, rubrique « Guides pratiques »).

L'activité des promotrices et promoteurs sur le terrain se développe en partenariat avec le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, M. Frédéric Cerchia. Des actions sont menées de concert, comme la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICS AJ).

Jaiunprojet.ch est un mandat confié au CVAJ par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (ex Service de protection de la jeunesse (SPJ)).

Nous tenons également à adresser nos chaleureux remerciements à M. Philippe Küng, qui a assuré le remplacement des postes de promotrices projets jeunesse au sein du service jaiunprojet.ch durant les congés maternité respectifs d'Anna Mrazek et de Marie Bertholet.



Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse

Le site de la Vallée de la Jeunesse permet d'offrir différentes prestations durant l'année, régulières ou ponctuelles.

- L'Espace-bébés offre, entre autres, des espaces d'échanges et d'écoute aux familles vivant diverses réalités tout en accueillant l'enfant de 0 à 2.5 ans, une à deux demi-journées par semaine.
- Les Ateliers proposent plusieurs modules divisés sur l'année liés à un thème annuel. Les enfants accueillis, sur 9 demi-journées par semaine, ont entre 2 et 6 ans.
- L'accueil enfants-parents, l'Aronde, ouvre 3 demi-journées par semaine afin d'offrir un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants et leurs accompagnants.
- Les centres aérés d'été et d'automne de la Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse s'ouvrent aux enfants de 5 à 11 ans durant les vacances scolaires.
- Les Dimanches enchantés offrent la possibilité de venir en famille 4 dimanches par année assister à un spectacle et profiter de l'espace extérieur.
- La Maison de l'Enfance fait également office de garderie pour les enfants des coureurs de la course à pied des 20km de Lausanne.

La Maison de l'Enfance est également « un laboratoire » de projets où, depuis son ouverture, des prestations innovantes et uniques en constituent son ADN. Plusieurs projets sont en cours de réalisation durant cette année 2019 pour une ouverture en 2020 : un cours de français pour les enfants d'âges préscolaires et leurs parents, en collaboration avec l'association Français en Jeu. La Maison de l'Enfance a d'ailleurs reçu un prix délivré par la Ville de Lausanne pour ce projet. L'Espace-bébés souhaite élargir son offre en proposant un soutien éducatif directement en milieu familial.

Au vu de l'importance prise par l'accueil d'enfants à besoins particuliers, des réflexions sont en cours afin d'accompagner au mieux les groupes d'enfants, en collaboration avec Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP), l'Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES) et le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF).

En 2019, le secteur des Ateliers a accueilli 115 enfants de 35 nationalités différentes et parlant 20 langues différentes. L'Aronde a ouvert 120 accueils, pour un total de 1816 passages, soit une moyenne de 15.1 usagers par accueil. L'Espace-bébés a accueilli 40 enfants, issus de 39 familles avec 23 nationalités provenant de 4 continents. Les Dimanches enchantés ont accueilli sur les 3 dimanches 154 familles, dont 254 enfants. La garderie des 20 km de Lausanne a permis à 71 enfants de laisser leurs parents courir. Les centres aérés de la Vallée de la Jeunesse et de Rovéréaz, organisés par la Maison de l'Enfance, ont reçu plus de 55 enfants par semaine.

Les activités du CVAJ à La Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse font l'objet d'une convention de subventionnement avec la Commune de Lausanne.



Centre de vie enfantine (CVE) de Cour

L'action éducative auprès des enfants accueillis au Centre de vie enfantine de Cour repose sur quelques axes pédagogiques prioritaires.

- Pour répondre au besoin de découverte et d'expérimentation des enfants, les espaces et les temps de jeux sont organisés de manière à laisser les enfants libres d'entreprendre les activités qui les intéressent. Les groupes de vie sont aménagés en différents espaces de jeux, facilement identifiables, de manière à ce que les enfants puissent passer spontanément d'une activité à l'autre en fonction de leurs propres intérêts.
- Les enfants sont actifs et découvrent leur environnement dès lors que leur sécurité affective peut être garantie, raison pour laquelle l'organisation institutionnelle est pensée afin qu'un minimum de professionnel-le-s s'occupent du même groupe d'enfants.
- Le personnel éducatif est formé à l'observation active des enfants, une posture pédagogique qui soutient le développement de l'estime de soi, par la valeur sincère que les professionnel-le-s portent sur les activités menées par les enfants.

L'année 2019 a été marquée par deux événements :

Les 10 ans du Centre de vie enfantine de Cour, qui a ouvert ses portes en janvier 2009 sous l'appellation Garderie de Primerose proposant 22 places aux enfants du quartier de Cour à Lausanne. En 2011, la structure s'est agrandie pour offrir 56 places sur trois sites, la nurserie et les trotteurs déménageant au Chemin des Plaines 13, et le petit collège de Cour accueillant 12 écoliers. C'est l'UAPE qui augmentera encore sa capacité d'accueil à 24 places en 2014 et jusqu'à 30 places en 2018.

Un changement de direction : après plus de 10 ans passés au CVE de Cour, qui laisseront une trace marquante, Mme Olivia Rosenthal a choisi de relever un nouveau défi professionnel. Nous la remercions chaleureusement pour tout l'engagement et les compétences mis au service de la structure. Pour lui succéder, le CVAJ a choisi de confier la direction du CVE de Cour à M. Matthieu Bailat, entré en fonction dès début août à 50% puis à 85% dès le 1er octobre 2019. Titulaire d'un bachelor en travail social avec orientation en éducation sociale de la HES-SO, puis d'un master en travail social de la même HES-SO, M. Bailat a complété sa formation par un CAS en ges-

tion d'équipe et conduite de projets. Educateur durant 7 ans au CVE des Bergières à Lausanne, M. Bailat a assumé depuis 2014 la responsabilité de l'UAPE de Vallorbe. En janvier 2019, il a été nommé responsable pédagogique du parascolaire pour les réseaux AJOVAL/AJERCO.

Les équipes éducatives accueillent chaque jour environ 74 enfants, de 4 mois à 6 ans, répartis en 4 groupes d'âges, sur 3 sites différents dans le quartier de Cour. En 2019, 141 enfants y étaient inscrits, dont 9 enfants ont un des deux parents travaillant pour l'entreprise Nespresso.

Le Centre de vie enfantine de Cour est une institution pour l'enfance privée subventionnée de quartier et en partenariat. Il fait l'objet d'une convention de subventionnement entre la Commune de Lausanne, l'entreprise Nespresso et le CVAJ.



L'IPE de Marterey

L'IPE de Marterey est un lieu d'accueil de jour d'une capacité de 41 places pour des enfants âgés de 4 mois à 5 ans. 18 places sont réservées aux enfants du quartier, 7 places sont offertes à des enfants dont les parents travaillent pour le Tribunal fédéral ou l'entreprise Frontiers. 15 places sont proposées aux enfants dont les parents sont bénéficiaires du revenu d'insertion (RI), provenant de Lausanne et d'autres communes du canton de Vaud, suivant des mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS). La dernière place permet d'accueillir des enfants dont les parents, domiciliés à Lausanne, participent aux cours dispensés par la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes (CIFEA).

En août 2019, l'IPE a déménagé dans de nouveaux locaux à la rue Marterey 23 à Lausanne, dans un bâtiment rénové et appartenant à la Coopérative Cité-Joie. Cela a permis de faire passer la capacité d'accueil de 22 à 41 places. L'année 2019 a donc été marquée par ce processus de croissance et le déménagement proprement dit. 5 nouveaux membres ont été accueillis dans l'équipe afin d'être prêts à recevoir les nouvelles familles.

Depuis l'ouverture de l'IPE de Marterey le 19 août 2019, les équipes éducatives ont accueilli progressivement jusqu'à 34 enfants par jour de 4 mois à 5 ans, répartis en 4 secteurs. Un groupe Trotteurs-Moyens a été créé pour animer avec plus de disponibilité les enfants qui ne fréquentent l'IPE de Marterey que de courtes périodes. Cette « Ruche » a permis d'accueillir jusqu'à 20 enfants par semaine pour 7 places. Voisins de Bibliomédia, nous avons rapidement développé une collaboration intéressante autour de la promotion de la lecture avec des jeunes enfants, (programme « Né pour lire ») et nous nous insérons progressivement dans le quartier de Marterey offrant de nombreuses opportunités de contacts. C'est en 2020 que l'IPE de Marterey atteindra vraiment son rythme de croisière.

L'IPE de Marterey est une structure mise en place en 2016 par le CVAJ, mandaté par le Service d'accueil de jour des enfants (SAJE) de la commune de Lausanne et la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS).

L'AMIFA

L'AMIFA est composée d'une équipe de professionnels qui organise et suit le placement d'enfants âgés de 14 semaines à 12 ans au domicile d'Accueillantes en Milieu Familial (AMF), avec une souplesse d'horaires (dès 6h00 et jusqu'à 20h00, voire parfois le samedi) adaptée aux besoins de certaines professions. Les AMF bénéficient d'un soutien régulier et d'un accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que d'une formation continue à quinzaine dans les locaux de L'AMIFA.

En 2019, dans le cadre des réflexions d'un groupe de travail sur l'avenir du préscolaire et pour répondre à une demande de M. J.-C. Seiler, chef de service du SAJE, L'AMIFA s'est rapprochée de l'accueil collectif en vue de mettre en place des collaborations. Un projet pilote d'externalisation de la formation continue est à l'étude pour des AMF résidant dans un quartier excentré. Il vise à :

- favoriser une expérience pratique des AMF en collaboration avec des éducatrices diplômées (de L'AMIFA et de la structure d'accueil collectif du quartier) et un suivi régulier du même groupe d'enfants ;
- sortir les AMF d'un éventuel isolement dans lequel peut les confiner leur travail seules à domicile ;
- réduire les déplacements avec plusieurs enfants pour se rendre à L'AMIFA, ce qui constitue un stress souvent évoqué par les AMF.

Ce projet est parfaitement dans la ligne de la démarche Santé et Sécurité au Travail amorcée en 2018.

En 2019, l'actualisation et la simplification de certaines tâches administratives, particulièrement complexes au vu du nombre d'AMF, d'enfants accueillis et de la diversité des besoins et des exigences, se sont poursuivies en vue de gagner en efficacité.

Au 31 décembre 2019, 82 AMF, réparties dans les différents quartiers de la ville, accueillaient 315 enfants qui représentent 260 familles.

La structure de coordination de L'AMIFA fait l'objet d'un mandat de prestations entre la Commune de Lausanne et le CVAJ.



Association CVAJ

Comité

Composition au 01.09.2020

Gérard Dyens*, président du CVAJ

Claire Attinger, déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne, députée

Anne Baehler-Bech*, présidente du CSP-Vaud, députée

Julie Buclin, enseignante au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)

Jean-Marc Chevalier, consultant en formation pédagogique et professionnelle
Gwendoline Egger Rochat, greffière au Tribunal cantonal

Frédérique Lafuente*, collaboratrice de l'Unité de Conseil et d'Appui en management et organisation du canton de Vaud (UCA)

Axel Marion, secrétaire général de la HES-SO

Alessia Radaelli, secrétaire générale de Lausanne Région

Jean-François Savary, directeur de l'Ecole de la construction / FVE

Christophe Unger, directeur de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML)

*Membres du bureau du comité

Direction générale

Pascal Monney, directeur général

Vice-président de la Chambre consultative de la jeunesse,

Membre de la Chambre consultative de la FAJE,

Président de l'association Mobilet',

Président de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ),

Membre du comité de l'association Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP).

Frédéric Ermini, adjoint de la direction générale

Services du CVAJ

Nous citons dans le présent rapport les équipes en fonction au 01.07.2020

Administration

Martine Rosselet (responsable administrative)

Isabelle Thierry (responsable informatique)

Secrétariat: Yolande Martins Rodrigues, Françoise Meunier, Julie Rouge, Domenico Di Marzo (apprenti employé de commerce)

Carmine Cioffi (graphisme et communication)

Service d'aide à la scolarité

Isabelle Thierry (responsable du SAS)

Equipe sociale: Elisabeth Gourdet (référente organisation), Michela Bernasconi, Nicole Morax, Marianne Moretti, Isabelle Privet

Ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne

Tél. 021 613 40 40

sas@cvaj.ch

Tremplin vers la vie active

Corinne Dettwiler, Nicolas Wüthrich (responsables).

Ont participé à l'animation des cours Tremplin vers la vie active en 2018-2019: Laetitia Wüthrich, Jean-Michel Brandt, Claude-Alexandre Jaillet, Olivier Roux et Nicolas Wüthrich

Ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne

Tél. 021 613 40 49

tva@cvaj.ch et ive@cvaj.ch

AccEnt

Direction: Donatella Morigi Pahud

Adjoint de direction : Alexandre Geinoz

Responsable sociale AccEnt : Nadia Messeiller

Coordination pôle migration allophones: Christophe Deshayes

Référente pédagogique AccEnt : Sylvie Jean

Unité de recherche et développement: Carolina Carvalho

Informatique: Elziario Parzanese

Administration: Jenny Dénéréaz, Manuela Lecci, Bruno Simonin

Collaborateur-trice-s des antennes AccEnt:

Antenne La Côte: Isabelle Amez-Droz*, Claude Borgognon, Valérie Bossel, Lucile Dentan, Virginie Guex-Monney, Sandrine Kerautret, Roger Nançoz, Antonio Nunez, Stéphanie Roulet, Kim Vonaesch

Antenne Lausanne: Mari Jeancel *, Estelle Aiglehoux, Marie-Aurore Bizimana, Charlène Bortis, Joëlle Chablotz, Frédéric Chaiffre, Elena Chausheva, Lorella Chinellato, Viviane Christen, Caroline Crelier, Clara Naegeli-Haller, Yves Rihs, José Rivas, Yasmina Schmidt, Nadège Schorer-Henry

Antenne Grand Lausanne: Sandra Daven*, Aude Biétry, Chandee-Luca Broggi, Laurence Frei, Prisca Herzog, Christophe Konrad, Marina Mazzamuto, Céline Perroud, Nadia Raia, Matteo Resplendino, Tania Schaad, Laurence Stempfel

Antenne Nord vaudois-Broye: Emmanuel Raposo*, Carine Alder, Cyril Boillat, Delphine Candaux, Marc Chappuis, Alessia Cochet, Kevin Didot, Gaëlle Dupuis, Charline Heim, Alice Jenny, Natacha Pache, Estelle Perusset, Christine Strobl, Camille Vernet

Antenne Riviera-Chablais: Javiez Vasquez*, Marie-Carmen Dauchez, Christophe Deshayes, Martine Dunant, Patrick Gaberell, Sophie Genetti, Cynthia Guignard, Charlotte Jaton, Alain Lutz, Florence Michelet, Benedicte Piana, Raphaël Rivier, Doris Stierlin Deslarzes, Angela Vaquero, Eloïse Vodoz

*Responsables d'antenne

Nos remerciements à M^{me} Dania Gerber qui a quitté sa fonction de RDA, en juin 2020.

Av. de Sévelin 4b, 1007 Lausanne
Tél. 021 625 36 81 accent@cvaj.ch

jaiunprojet.ch

Anna Mrazek, Marie Bertholet (promotrices projets jeunesse)

Av. de Beaulieu 9, 1004 Lausanne
jaiunprojet@cvaj.ch
Tél. 079 256 15 28 / 079 411 27 13

Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse

Direction: Jérôme Gratzl

Ateliers: Ghislaine Arias, Mélanie Renda, Arno Dell Eva, Renata Filipiuk, Chiara Cirri (stagiaire préapprentissage), Maria Nina Giaquinto (remplaçante)

Espace-bébés: Séverine Hosseini, Aïcha Jaunin, Véronique Junod Lo Russo

L'Aronde (Accueil enfants-parents): Francine Blanc, Manon Bourguignon, Christine Gauthier, Ingrid de Muralt, Stéphanie Kiemba, Jean-Louis Meylan, Stéphanie Stagoll Moreno (remplaçante)

Administration : Kristel Facchinetti

Intendance: Andrea Ferreira Lourenço, Carmine Calcagno

Vallée de la Jeunesse 1, 1007 Lausanne Tél. 021 315 68 90

vjmaisondelenfance@cvaj.ch

Centre de vie enfantine de Cour

Direction: Matthieu Bailat

Nurserie: Ivana Jovanovska, Jacqueline Cavin, Fernanda Marasciulo, Morgane Castineiras

Trotteurs: Mélanie Nuzzo*, Fanny Moro, Emmanuelle Aimonino, Amandine Kaempfen

Moyens: Sandrine Beurrier, Valérie Guyonneau, Laëtitia Renaud, Gisèle Dessarzin-Bourquin

Ecoliers: Bethany Berkheiser, Diana Soumphonmany, Andrea Nouar, Laetitia Zighetti

Apprenties ASE: Cora Da Costa, Adiam Abraha

Administration: Marlyse Neyroud

Intendance: Fatima Nunes, Giuseppina Quarto, Anna Ruffo, Virginia de Almeida

*également adjointe de direction pédagogique

Ch. de Primerose 25, 1007 Lausanne

Tél. 021 612 63 00

cvecour@cvaj.ch

Institution pour l'enfance de Marterey

Direction: Claire-Lise Paccaud

Equipe éducative:

Bébés : Marie Delacrétaz, Marie Ducommun, Saïda Hamroun, Estel Hellen, Ilaria Scaramella

Trotteurs et moyens : Nadja Blanchet, Jonas Brandt, Maud Eggenberger, Lise-Dominique Grosjean, Aline Matthey, Marie Prêtre Suon, Linda Richter, Marie Rosselet, Antonia Undurraga

Apprenties ASE: Shuhane Aiea, Josette Boyanga, Yasmine Mvemba

Administration : Kristel Facchinetti

Intendance: Virginia de Almeida Santos, Ana Paola Dos Santos Carvalho

Rue Marterey 23, 1005 Lausanne dès le 1.08.2019

Tél. 021 552 14 60

ipemarterey@cvaj.ch

LAMIFA

Direction: Valérie Canepa

Administration: Ariane Légeret

Secrétariat: Isabelle Aparicio, Nicole Morax, Nathalie Mazzolini, Sandra Fischer

Coordination: France Baudraz, Marie-Christine Knobel, Saïda Justo

Formation: Danielle Jancik-Steinitz

Education: Marianne Chollet, Carine Ostorero, Valérie Panizzieri, Malak Khaled Shareef (apprentie ASE), Joao Teixeira Cordeiro (stagiaire)

Intendance: Shewaye Adera Balcha

Accueillantes: Fatma Abbad Bichari, Véronica Aguirre Ramirez, Rukya Ahmed, Fatima Aït Ouchrif, Besma Amara, Digna Barreiro Cota, Yasmina Belouail

Nouichi, Keltouma Benlaroui, Béatrice Bilvin, Rachel Bonga Mampuya,

Hanan Brahimi, Thi Tuyêt Vân Bui, Francesca Cito, Silvia Corio, Maria

Soledad Couto, Garcia Lotti, Gabriella Cognale, Ada De Rham, Sandra De Sousa Costa Lourenço, Pascale Delhausse, Loretta Dell'Aglio, Birtukan

Demissie, Fatma Djiroun, Nadia El Baji, Akila El Fakir, Najat El Qallay Guinard,

Cosette Etienne, Nadège Fernanda, Emilia Mimosa Fernandes Esteves

Castanheira, Paula Fernandes Soutelo Guedes, Catia Ferreira Silvio Pereira,

Mesret Feyesa, Aurélie François, Luisa Gomes Garcia Gonçalves, Sonya

Gotti, Leila Haouari, Muriel Karakus, Sandra Kheligeni, Kaltoum Lakhhal, Sabine

Laroche, Maria Paula Lecomte, Marianne Lopez Lopez, Khadija Lougaouga,

Barbara Ludwig Khechine, Kim Ngoc Luu, Carmelita Macedo Meireles Pereira,

Angelina Machado, Maria Marques Da Silva Meireles, Tségé Mebrahtu-Tesfay,

Marinette Meylan, El Houriya Mohamed Vadel, Jacinthe Murith, Sophie Neto, Carine Nguena Alawo Deiters, Natalina Niceta Giordano, Thi Thien Kim Pham Le, Vilayvone Phayouphorn, Paula Cristina Pimenta Marques, Fernanda Premat, Nadia Rafiq, Maria de Fatima Ramos, Véronique Ratano Rossy, Soufia Rjaibi, Christina Ruffetta , Ana Sanclemente, Christine Savary, Sandrine Schlienger Junod, Marie Schopfer, Samira Sellami Maamir, Gracieuse Séné, Rute Silva Placido, Viviana del Carmen Solis Vera Soto, Aziza Tas, Valérie Theintz, Christine Thévenet, Thu Phuc Tran-Nhu, Dulce Maria Veyre, Winarti Widyani Diaz, Latifa Yousfi, Aouatef Zerika

Rue St-Martin 25, 1003 Lausanne

Tél. 021 312 28 04

lamifa@cvaj.ch

Collaborations

Entreprise formatrice, le CVAJ offre des places d'apprentissage dans le domaine administratif (employé de commerce) et de l'éducation de l'enfance (assistant socio-éducatif (ASE)). Actuellement 6 apprentis sont en cours de formation.

Le CVAJ met aussi à disposition régulièrement des places à des stagiaires dans le domaine social, de l'animation et de l'accueil de l'enfance.

Pour ses activités de centres aérés, des Dimanches enchantés et de la garde-rie des 20km de Lausanne à la Vallée de la Jeunesse, le CVAJ a collaboré en 2019 avec 67 moniteurs.

Pour l'organisation d'appuis scolaires dans tout le canton de Vaud, le CVAJ peut compter sur un réseau de plus de 1300 répétitrices et répétiteurs. Pour ces gymnasiens et étudiants, cette activité représente un petit job précieux et formateur.

Eléments financiers

Bilan consolidé au 31 décembre

| | au 31.12.2019 | au 31.12.2018 |
|--|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Actif circulant | | |
| Liquidités | 1'134'266 | 1'479'381 |
| Débiteurs divers | 1'818'906 | 983'718 |
| Actifs transitoires | 195'986 | 280'887 |
| Excédent de charges 2018 | | 13'964 |
| Excédent de charges 2019 | 38'749 | |
| Actif immobilisé | | |
| Mobilier | 2 | 2 |
| Titres et autres immobilisations financières | 143'595 | 99'35 |
| Total de l'actif | 3 331 504 | 2 857 886 |
| Passif | | |
| Capitaux étrangers | | |
| Créanciers divers | 576'117 | 419'740 |
| Passifs transitoires | 432'970 | 193'067 |
| Avances pour l'exercice en cours | 844'667 | 844'667 |
| Provisions | 208'531 | 242'291 |
| Réserves affectées | 44'371 | 52'039 |
| Fonds de résultats | 850'979 | 524'022 |
| Excédent de produits 2018 | 2'207 | 433'311 |
| Excédent de produits 2019 | 215'120 | |
| Capitaux propres | | |
| Capital de l'association | 100 | 100 |
| Réserves libres | 156'442 | 148'650 |
| Total du passif | 3'331'504 | 2'857'886 |

Comptes d'exploitation consolidés

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| Charges d'exploitation | | |
| Salaires et frais du personnel | 18'302'381 | 16'899'788 |
| Frais généraux | 1'677'206 | 1'615'107 |
| Total des charges d'exploitation | 19'979'587 | 18'514'895 |
| Produits d'exploitation | | |
| Produits directs des activités | 4'058'169 | 3'883'185 |
| Autres recettes et produits exceptionnels | 65'503 | 53'584 |
| Subventions OFAS | 34'000 | 77'200 |
| Subventions cantonales | 8'825'103 | 8'123'111 |
| Subvention EVAM | 54'180 | 58'695 |
| Subvention AI Vaud | 16'680 | 18'151 |
| Subventions FAJE | 1'015'472 | 772'673 |
| Subventions Ville de Lausanne | 5'605'027 | 5'443'418 |
| Autres contributions de communes | 55'900 | 89'130 |
| Autres subventions et contributions | 338'746 | 343'119 |
| Total des produits d'exploitation | 20'068'779 | 18'862'266 |
| Résultat d'exploitation | 89'193 | 347'370 |
| Total des charges et produits hors exploitation | 87'179 | 71'977 |
| Résultat de l'exercice | 176'371 | 419'347 |

En partenariat



Les 20 ans de la CIAFJ

En 2019, la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) a fêté ses 20 ans d'engagement en faveur de la formation des accueillant-e-s en milieu familial.

Le 9 décembre 1999, sous l'impulsion du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), l'Entraide Familiale Vaudoise (EFV) et Pro Jour Vaud formalisent l'activité de la CIAFJ, concrétisant ainsi la mise sur pied d'une « plateforme » de soutien pour les AMF.

Dès 2008, la CIAFJ est mandatée par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) pour produire la formation des accueillant-e-s en milieu familial (AMF) : les cours d'introduction et les rencontres de soutien décentralisées dans le canton. Ces cours sont répartis sur 8 modules de 3 heures, pour un total de 24 heures de formation, avec une soirée préalable de présentation et une soirée de clôture et de remise d'attestation. Les rencontres de soutien, quant à elles, sont organisées sous forme de cours annuels de 2h30. Une centaine de ces rencontres, s'adressant à environ 1500 AMF du canton, ont lieu chaque année dans une trentaine de localités. Une collaboratrice administrative et une responsable de formation collaborent étroitement avec les 48 coordinatrices des 28 structures de coordination appartenant aux 30 réseaux du canton.

Remerciements

Le CVAJ développe sur mandat, ou de sa propre initiative, des prestations au service des enfants, des jeunes et de leurs familles. Nos plus vifs remerciements vont aux personnes, entreprises, institutions, fondations, services communaux ou cantonaux qui, par leurs contributions, soutiennent nos actions et nous accordent leur confiance pour répondre concrètement aux besoins des enfants et des jeunes du canton de Vaud.

Comptes

Les comptes annuels du CVAJ et de ses services pour l'exercice 2019 ont été jugés conformes à la loi suisse et aux statuts par la Fiduciaire Mugny SA, membre de la Chambre fiduciaire.

Faire un don

Pour nous soutenir, vous avez la possibilité de vous inscrire sous www.cvaj.ch, rubrique « Faire un don », ou de verser directement un don sur notre CCP 10-9206-6. Le montant versé peut être déduit des impôts, l'association CVAJ étant reconnue d'utilité publique.

Avec le soutien de la Loterie Romande



Siège de l'association

Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne

Permanence téléphonique

Tél. 021 613 40 40
Lundi et jeudi de 9 h à 11 h 30
mardi et mercredi de 14 h à 16 h 30.

www.cvaj.ch